

Michel Levallois
*Président du Conseil d'Administration
de l'Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération (ORSTOM), Paris (France)*

Les enjeux et les exigences de la coopération scientifique avec les pays du Sud : la formation et le partenariat

Il n'est sans doute pas inutile que je rappelle la position de l'ORSTOM dans le dispositif français de recherche. A la différence du CNRS, l'ORSTOM, comme le CIRAD, a pour mission une recherche finalisée vers le développement, plus particulièrement vers l'agronomie tropicale et les activités agricoles dans le cas du CIRAD, vers la connaissance des milieux tropicaux et des ressources naturelles, la compréhension des écosystèmes et des maladies à vecteur et des sociétés en développement dans le cas de l'ORSTOM. Ils ont tous les deux pour mandat de mettre en oeuvre une coopération scientifique avec les pays du Sud et plus particulièrement envers les pays en voie de développement d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. C'est dire combien ces deux organismes se sentent concernés par la décision du Sommet des Chefs d'Etat de relancer la recherche au Sud et par l'initiative de l'AUPELF-UREF de convoquer ces Assises.

C'est avec un très grand plaisir que je prends la parole ici aujourd'hui à cette table ronde consacrée à la formation et à l'enracinement des chercheurs, ainsi qu'au partenariat en coopération. Ces thèmes sont en effet au coeur de la mission de l'ORSTOM. Le Recteur SEDDOH a remarquablement présenté les stratégies à mettre en oeuvre pour former les chercheurs du Sud et les universitaires, et pour leur permettre de rester fidèles à la recherche et à leur pays ou leur continent d'origine. Nous partageons ses analyses et nous essayons de mettre en oeuvre ses propositions. Que pourrais-je donc dire de plus, sinon compléter et renforcer ses propos en apportant le témoignage de ce que l'ORSTOM fait en Afrique francophone, au Nord et au Sud du Sahara.

Depuis la réforme en 1984 prévoyant que la recherche pour le développement devait être faite en coopération, l'ORSTOM s'est efforcé de construire une coopération scientifique qui ne se décline plus en nombre de centres et en effectifs de chercheurs expatriés, mais qui se décline en effectifs de thésards encadrés et de stagiaires accueillis, en programmes de recherche conjoints, donc partagés, en effectifs de chercheurs associés et soutenus, en Réseaux thématiques et centres de recherche avec lesquels s'est établie une " coopération adaptée ", pour reprendre une formule du Président du CIRAD¹.

¹ CIRAD, *Echos* n°5, juillet 1993

En matière de formation, nous avons, au cours de ces dernières années et, plus particulièrement depuis le Forum des partenaires de 1991, ordonné nos actions de formation et d'enracinement des ressources humaines afin qu'elles forment un itinéraire logique et efficace qui conduit de l'université à la recherche, et qu'elles s'inscrivent dans un partenariat durable.

C'est ainsi qu'avec l'appui des Ministères de la Recherche et de la Coopération nous avons pu mettre en place quatre types d'instruments de formation à la recherche et d'accès au partenariat.

Les premiers concernent l'initiation à la recherche et permettent d'accueillir et d'encadrer des étudiants de DEA, de licence ou de maîtrise, le plus souvent dans le cadre d'accords signés avec les universités, comme à Dakar, Ouagadougou, Niamey, Brazzaville, Yaoundé. En 1992, sur 172 stagiaires étrangers pris en charge, 143 étaient africains. 92 d'entre eux ont été formés sur place, 16 ont rejoint des équipes installées dans des pays voisins, et 15 autres ont été accueillis dans des laboratoires français.

Les seconds instruments de formation et d'accès au partenariat concernent la formation à la recherche et s'adressent aux étudiants de 3ème cycle. En 1992, 76 allocations de recherche ont été attribuées à des scientifiques africains (sur 110 allocations distribuées à des étudiants étrangers). Les thèses sont faites sur des sujets qui intéressent directement l'Afrique et sont poursuivies en alternance entre l'Afrique et la France. Si la thèse est soutenue dans une université française, une restitution des résultats vers le pays concerné est organisée.

Le troisième type d'instruments est destiné à appuyer les jeunes chercheurs, leur permettant d'acquérir une certaine maîtrise et une notoriété scientifique au sein d'une équipe ou d'un programme sur un thème précis et selon un calendrier rigoureux. 112 contrats d'association financés par le Ministère de la Coopération (dont 102 concernent des chercheurs africains) ont été mis en place depuis 1990. Prévu pour deux ans, ce crédit peut être prolongé pour une troisième année après une évaluation réalisée par les commissions scientifiques de l'ORSTOM, ce qui a été le cas pour 5 d'entre eux.

Enfin, un appui est apporté aux chercheurs confirmés et aux ingénieurs et techniciens par les contrats dits de formation-insertion (21 en 1992) qui permettent des compléments de formation très spécialisée et des recyclages, ainsi que par des accueils de courte durée et des séjours scientifiques de haut niveau. Ces derniers, mis en place grâce à un financement du Ministère de la Coopération, ont bénéficié, en 1992, à 27 chercheurs africains qui ont été accueillis pendant 62 mois dans un institut de recherche en France ou dans un pays du Nord.

Vous l'avez compris, l'intérêt et l'originalité de cette formation, c'est qu'elle est non seulement une formation professionnelle, mais qu'elle est en même temps une insertion dans la communauté scientifique francophone et internationale, car elle permet et favorise le maintien et l'enracinement des chercheurs dans leur pays. Enracinement favorisé et conforté par le partenariat scientifique dont je voudrais vous dire quelques mots maintenant.

Le partenariat, en effet, est devenu le mode normal d'exercice de la recherche pour le développement.

Il repose sur un dispositif d'institutions scientifiques avec lesquelles nous sommes liés par des accords et avec lesquelles une coopération étroite s'est installée grâce à une programmation

conjointe, à l'affectation de chercheurs expatriés. Il en est ainsi avec les Centres océanographiques de Dakar-Thiaroye, d'Abidjan, de Conakry, de Pointe-Noire, avec le laboratoire de culture in-vitro à Bel-Air que nous gérons en commun avec l'Institut sénégalais de Recherche agronomique, le groupement de sciences sociales de Petit-Bassam en Côte d'Ivoire, les Centres régionaux de l'OCCGE et de l'OCEAC à Bouaké, Niamey, Yaoundé, les Centres de recherche de Brazzaville et de Pointe-Noire que nous gérons avec la DGRST du Congo, les Centres universitaires de l'IFAN à Dakar, ceux de Dshang et Garoua au Cameroun, de Tuléar à Madagascar.

Ce dispositif d'établissements est complété par un dispositif de réseaux thématiques qui sont la réponse instinctive, normale que les chercheurs ont inventée pour coopérer, c'est-à-dire pour travailler ensemble, pour s'entraider, se soutenir, échapper à l'isolement moral et psychologique. C'est le moins cher et le plus efficace des truchements pour tisser des liens Nord-Sud, mais aussi Nord-Nord et Sud-Sud pour bâtir ce triple partenariat qu'est la communauté de chercheurs sans frontières qui, seule, pourra apporter des réponses pertinentes aux défis globaux de notre planète concernant le développement durable, demain le développement social. Car la programmation conjointe et la coopération de proximité, qui sont certainement le mode le plus spécifique de notre coopération, doivent être enrichies par une coopération bi-multi-organismes, qui mobilise non seulement les instituts, voire les universités françaises, mais également européennes. D'ores-et-déjà, l'ORSTOM anime ou appuie 42 réseaux qui pourraient être aisément renforcés, consolidés et beaucoup plus visibles, attractifs et productifs s'ils disposaient de quelques moyens supplémentaires, tels que la CORAF, le réseau Zone aride, le réseau Erosion, le réseau Savanes à long terme, Interurba, pour n'en citer que quelques-uns.

Outre l'appui que les chercheurs de l'ORSTOM apportent à ces centres, laboratoires et réseaux par leur présence, ce que nous appelons la " coopération de proximité ", l'Institut apporte à ses partenaires un appui documentaire, informatique et, depuis quelques mois, l'appui d'un réseau de courrier électronique, le réseau RIO.

Aujourd'hui, ce sont quelques 500 chercheurs africains et 250 chercheurs de l'ORSTOM qui travaillent, produisent et publient ensemble dans ce dispositif qui est encore lacunaire, inégal mais qui a l'immense mérite de fonctionner. Constitué de centres de recherche nationaux, il a vocation à répondre aux besoins spécifiques des pays et des régions où ils sont implantés. Il me paraît donc essentiel de partir de ce patrimoine, de cet acquis d'un exceptionnel intérêt pour renforcer la recherche en Afrique au Sud du Sahara.

Pour ma part, et sans avoir la moindre ambition d'être exhaustif, j'émets deux souhaits pour le renforcement de ce dispositif :

- Le premier est celui de la mise en oeuvre d'un appui financier durable -ce qui ne veut pas dire inconditionnel- à des équipes de chercheurs africains travaillant sur des programmes d'intérêt stratégique dans des conditions matérielles convenables. Ce pourra être un des objectifs du Fonds imaginé et proposé par l'AUPELF-UREF au Sommet des Chefs d'Etat de Maurice. C'est aussi l'ambition de la Fondation Aire-Développement que les instituts français de recherche spécialisés ont créée cette année et qui devra, évidemment, travailler en étroite liaison avec le Fonds francophone de la recherche. Le moment est sans doute venu, en effet, de disposer au sein de l'espace

scientifique francophone d'instruments équivalents à ceux des grandes fondations américaines qui financent nombre d'équipes scientifiques dans les pays en voie de développement.

- Mon second souhait concerne la valorisation des résultats de la recherche. J'ai bien conscience que j'avance là une incongruité devant une assemblée d'universitaires. Mais enfin, la recherche en Francophonie, et plus particulièrement la recherche dans le Sud, doit, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, se soucier de son aval, sinon de ses applications.

Valorisation ne signifie pas seulement valorisation économique par des brevets et des expertises rémunérées par les agents économiques, entreprises, bureaux d'études. Valoriser, cela veut aussi dire transférer, diffuser auprès des professeurs et des étudiants, des agents publics et privés du développement, des associations, des ONG, qui peuvent tirer le plus grand profit des publications, mais aussi des colloques, des débats, des conférences des chercheurs. En fait, c'est de la médiation entre la recherche et la société qu'il s'agit. L'AUPELF-UREF a déjà engagé une réflexion approfondie sur ces thèmes et beaucoup fait dans ce domaine par des publications de synthèse, des revues, des CD-ROM, par la création des points SYFED. Peut-être faut-il aller encore plus loin dans cette direction, avec les organismes de recherche cette fois. Car nous sentons bien l'impérieuse nécessité de cette médiation, même si nous sommes quelque peu malhabiles à la réaliser. Nous savons, en effet, que la recherche francophone est souvent concurrencée sur ce plan par la recherche anglo-saxonne, mais nous savons aussi que cette médiation s'impose tout particulièrement à la recherche pour le développement qui doit plus encore qu'au Nord justifier auprès des gouvernements et des opinions publiques l'intérêt de la recherche, non seulement au niveau de ses finalités, mais aussi au niveau de ses résultats.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, comment nous voyons non seulement la formation, mais l'enracinement des chercheurs du Sud au sein de la Francophonie. C'est un superbe chantier auquel nous avons jusqu'à présent travaillé sur le mode du bi et du bimultilatéral. C'est un chantier auquel les instances multilatérales de la Francophonie pourraient donner une signification culturelle et politique au sein de cette communauté de langue, d'histoire et de culture qu'est la Francophonie. Les pays francophones, qu'ils soient du Nord ou du Sud, ont en effet à livrer le même combat pour ne pas être exclus de la course internationale à la connaissance, pour accéder à la maîtrise des outils et des résultats du savoir, pour faire entendre leur voix dans la gestion globale de la planète. Ils ont aussi une responsabilité particulière vis-à-vis du Sud : de faire émerger une recherche qui ne soit plus " une recherche contre le tiers monde ", pour reprendre le titre provocateur du bel ouvrage passionné et passionnant de Mohamed Larbi Bouguerra, mais qui soit une vraie recherche partagée.

Universités francophones

Assises francophones de la recherche

Avant-propos de Michel Guillou
Préface de Ahmud Swalay Kasenally



Agence
francophone
pour l'enseignement
supérieur et la recherche

1er et 2 décembre 1993
Abidjan

Assises francophones de la recherche

Sous le haut patronage du Ministre
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
de la République de Côte d'Ivoire

Organisées par l'AUFELF-UREF, avec la collaboration pour les Universités du
CAMES, de la CPU et de la CREPUQ ; pour les Organismes de Recherche du
CIRAD, du CNRS, du FNRS, de l'INRA, de l'INSERM et de l'ORSTOM.

ISBN 2-920021-47-8

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale de France

Éditions AUPELF-UREF

3032, boulevard Edouard Montpetit
Montréal, Québec, Canada H3T1J9
© 1994, Montréal